



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Haute-Loire

Mairie
Saint Pal de Chalencon



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2022

Sont présents : Pierre BRUN, Denise MAISONNEUVE, Elisabeth GARBIL, Odile JAFFRE, Chantal ARABEYRE, Philippe PETIT, Thérèse VALENTIN, Raphaël VARAGNAT, Raymond POTY, Anaïs DELCROIX, Frédéric CALET, Gérard LAVAL, Marc CHAMBAS.

Sont absents : Patrice PEYROCHE absent a donné pouvoir à Gérard LAVAL, Vahiné DUPIN

Nombre de votants : 14

Secrétaire de Séance : Raphaël VARAGNAT

Geneviève DUMAINE présente le travail qu'elle a effectué aux archives depuis plusieurs années avec l'aide de la municipalité. Elle précise qu'elle s'est servie du cadre de classement national des archives départementales et l'importance de la bonne tenue et de la sécurisation des archives.

Jean-Baptiste POYET , président du CATM et Christian BOUJARD, président du Souvenir Français sont intervenus pour évoquer les cérémonies qui se déroulent sur la commune et précisent notamment qu'elles sont au nombre de 2 : le 11 novembre et le 8 mai.

Mr POYET rappelle l'importance du devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations. Il demande à ce que les élus s'impliquent lors de ces cérémonies par leur présence et notamment en informant la population du déroulement de ces cérémonies.

Mr BOUJARD intervient en précisant qu'il y'aurait des remises de 2 diplômes et de l'insigne de porte-drapeaux lors de la prochaine cérémonie du 11 novembre. Il informe les élus que la commune de Saint-Pal est représentée toute l'année dans diverses cérémonies (Le Puy en Velay, Mont Mouchet...)

ORDRE DU JOUR

- Délibération : Mise en place du dispositif « Petit-déjeuner » à l'école publique Pierre Savel. Cette action ponctuelle proposée par l'inspection académique a été mise en place sur l'école pour une durée de 3 jours pour l'ensemble des élèves. Une convention doit être signée avec l'éducation nationale qui subventionne cette opération.

VOTE : 14 POUR

- Délibération : Vente de terrain à Mme RONAT. Cette délibération avait été prise le 26 août 2022 avec un manque de précision, en effet il faut préciser que le terrain fait parti du domaine privé de la commune.

VOTE : 13 POUR, 1 ABSTENTION

- Délibération : Motion concernant la crise énergétique. La hausse des coûts de l'énergie fragilise l'équilibre des budgets des communes, une importante hausse est prévue pour l'année 2023. Le président de l'AMF appelle les élus à se mobiliser en votant cette motion qui permettrait de créer un bouclier énergétique d'urgence, de permettre aux collectivités de sortir de nouveaux contrats de fourniture d'énergie sans pénalités financières.

VOTE : 14 POUR

- Délibération : Mise en place d'un règlement de l'étude surveillée pour l'école Publique Pierre Savel. L'étude surveillée fait partie du temps périscolaire et elle est donc gérée par le personnel communal. Il faut donc instaurer un règlement intérieur pour une meilleure gestion du personnel en fonction des effectifs et notamment pour la discipline. Les parents seront informés à la rentrée des vacances de la Toussaint des modalités de cette nouvelle organisation par la plateforme ONE et via les cahiers de liaison.

VOTE : 14 POUR

- Délibération : Mise en place d'un règlement pour la cantine. La cantine fait partie du temps périscolaire et elle est donc gérée par le personnel communal. Il faut donc instaurer un règlement intérieur pour un meilleur fonctionnement et pour la discipline. Les parents des 2 écoles seront informés à la rentrée des vacances de la Toussaint des modalités de ce règlement.

VOTE : 14 POUR

Etude sens de circulation dans le bourg : Des plans sont présentés aux élus afin de réfléchir sur la mise en place d'un sens de circulation dans la Rue Joannes Duffieux et la Rue de Giraud.

Présentation projet ancien PROXI : L'acquisition de l'ancien PROXI était prévue initialement pour installer une boulangerie. Un projet de boulangerie indépendant de la Mairie va voir le jour courant 2023. Un projet de cordonnerie a été évoqué.

Point sur les chantiers en cours :

- La Communauté de Commune propose un lieu pour déposer les tailles de haies et de branchages sur une plateforme située à côté de la déchetterie lors de ces horaires d'ouverture. Un professionnel interviendra 2 fois par an pour venir broyer ses déchets verts, et le broyat sera redonné gratuitement aux administrés pour pailler ou composter. La population sera informée prochainement des modalités de la mise en place.
- Concernant les vestiaires du gymnase de gros vices cachés ont été découverts au fur et à mesure du démontage. Il faut donc tout reprendre à neuf. Les travaux évolueront plus ou moins rapidement en fonction de la météo.
- La piste forestière est terminée mais l'entreprise a conseillé de fermer le chemin sous la déchetterie pour environ 6 mois afin que le terrain se stabilise.
- Les fossés dans le chemin de Combreaux sont en train d'être curés.

Communication au sein du Conseil : Un manque de communication et d'informations a été souligné par les élus.

Commissions : Il est rappelé l'importance des commissions et de l'implication des élus au sein de celles-ci.

Projet écurie BRUNON : L'ancienne écurie BRUNON pourrait être aménagée en local poubelle pour la Maison Médicale.

Bulletin municipal : Le bulletin Municipal est en cours de préparation.